

L'expérience de  
Boris VERNE  
EARL des  
Renouillères

# RATIONALISER NOTRE SYSTÈME POUR ÊTRE PLUS PERFORMANTS : ASSOLEMENT EN COMMUN ET VALORISATION DE SOUS-PRODUITS DE CULTURES



**L'Agro-écologie**  
en marche en Bourgogne Franche-Comté

## LOCALISATION

Champagney (Jura)  
210 m d'altitude

**SAU :** 267 ha à moins de 5 km de Champagney dont 210ha bien groupés grâce à un remembrement ; 250 ha drainés. S'y rajoutent 86 ha de cultures de mon voisin Eric, également très groupés, que nous cultivons en commun.

**UTH :** 1 salarié et moi + mon voisin Eric avec qui nous travaillons l'assolement en commun

**TYPE DE SOLS :** limons fin battants, grosses argiles, argilo-calcaire inondables, argilo-limoneux superficiels

**PRODUCTION :** céréales de vente.

Pas d'assolement type, rotation la plus longue possible, ajustement en fonction des débouchés, de l'année (fonction principalement de la pluviométrie à l'automne), des cultures en place et à venir et du type de sol.

## VALORISATION DES PRODUCTIONS :

- ◆ Ventes des cultures à la coopérative Dijon Céréales. Débouchés : exportation, amidonnerie, moulin + trituration pour les colzas
- ◆ Multiplications de semences pour les pois de printemps et une partie du blé,
- ◆ Réponse à la demande des éleveurs voisins : vente directe de pois d'hiver, de luzerne, et de maïs et d'orge pour partie.

## TRAVAIL COLLECTIF :

- ◆ mutualisation des moyens humains, des surfaces et matériels avec mon voisin Eric,
- ◆ entre-aide agricole et CUMA dans le village.

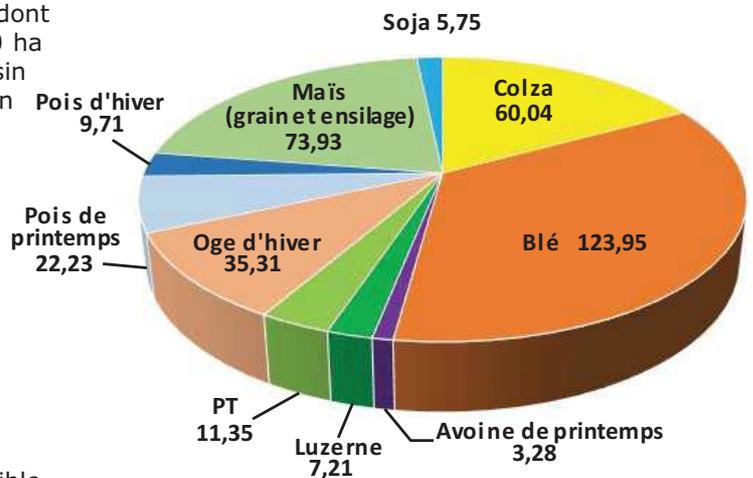
## RESPONSABILITES PROFESSIONNELLES :

Divers mandats professionnels (JA, délégué permanent à la coopérative, CER France)

## CONTEXTE

Je me suis installé le 1er juillet 2006 en rejoignant mon oncle sur l'exploitation familiale, mais après son décès je me retrouve seul en 2010. Il est alors nécessaire de rapidement m'organiser pour poursuivre l'activité et vivre de mon métier.

## Assolement commun des 2 exploitations (ha)



# LES FORCES

Diversité de cultures, capacité de stockage de 1400 Tonnes (amortie depuis 1983) permettant d'assurer certains débouchés et de passer des contrats de multiplication, parcellaire remembré, diversité des types de sols, bonne entente et entre-aide entre les agriculteurs du village.

# LES FAIBLESSES

Diversité des types de sols, hydromorphie des limons fins (faibles teneurs en matière organique, pH faible, risque accru de maladies et d'adventices), fragilité de l'exploitation face à la volatilité des prix des céréales et des intrants sur le marché agricole mondial.

## NOTRE STRATÉGIE AGRO ÉCOLOGIQUE

- ◆ Avec mon voisin, mise en commun de notre assolement et de notre matériel ; partage du travail
- ◆ Gestion agronomique plus fine, avec un assolement diversifié, des rotations longues, l'introduction de légumineuses et des échanges paille-fumier
- ◆ Valorisation de mes déchets de céréales dans une chaudière, qui chauffe mon bureau et ma maison ainsi qu'une entreprise locale.

## ET LA SUITE ?

Je réfléchis actuellement à diversifier mon système par la création d'autres ateliers (élevage, méthanisation...) qui me permettraient de valoriser encore autrement les cultures que je produis.

Par ailleurs, je veux poursuivre des formations sur le semis sous couvert, la vie des sols et le traitement bas volume par exemple.

# NOS OBJECTIFS

## Objectif économique :

- ◆ Trouver le meilleur compromis production/charges pour vivre de mon métier et conserver des conditions de vie satisfaisantes,
- ◆ Diversifier les productions et trouver des débouchés variés et stables pour sécuriser mon revenu

## Objectif agronomique :

- ◆ La technique m'intéresse. J'ai notamment compris l'importance de la vie du sol (microorganismes, matière organique, etc.) en me documentant et m'informant sur le terrain. Une de mes parcelles fait d'ailleurs partie des essais de la plateforme ARTEMIS. Je souhaite diminuer mes consommations d'intrants tout en maintenant un taux de matière organique satisfaisant dans mes sols et d'en favoriser la vie biologique.
- ◆ J'ai observé des résistances aux phytosanitaires sur céréales chez des collègues, ce qui contribue à mon souhait de diversifier mon assolement.

## Objectif social et sociétal :

- ◆ je suis moi-même sensible à la thématique « phytosanitaires », notamment en lien avec notre santé,
- ◆ j'aimerais que le regard sur les agriculteurs change et que la politique agricole évolue et nous permette de valoriser notre travail et nos produits.

## FOCUS SUR NOS PRATIQUES

- ◆ MISE EN COMMUN DES MOYENS DE PRODUCTION HUMAINS, MATÉRIELS ET FONCIERS
- ◆ VALORISATION DE SOUS-PRODUITS DE RÉCOLTE PAR UNE CHAUDIÈRE À CÉRÉALES LOCALE

**Contact :** Delphine PARQUIN,  
Chargée de mission/animatrice  
à la Chambre d'agriculture  
du Jura  
03 84 35 14 22

# FOCUS SUR NOS PRATIQUES

## MISE EN COMMUN DES MOYENS DE PRODUCTION HUMAINS, MATÉRIELS ET FONCIERS

L'expérience de  
Boris VERNE  
EARL des  
Renouillères (39)



Rationalisation,  
mise en commun



Diminution  
d'intrants



Assolement/  
rotation

- ◆ **Mise en commun du parcellaire** avec mon voisin Éric, polyculteur-éleveur, pour une gestion agronomique plus précise, un travail facilité et donc un meilleur équilibre économique. J'ai aujourd'hui 210 ha (15 parcelles) sur la même commune suite à un remembrement lors de la construction de la LGV Rhin-Rhône.
- ◆ **Mise en commun du matériel** : pulvérisateur, semoir, outils pour le travail du sol – nous avons revendu le matériel que nous avons en double.
- ◆ **Mise en commun des moyens humains** : je travaille en confiance avec mon collègue.

### Quelle organisation pour s'articuler?

- ◆ Éric préfère travailler sur son élevage, quant à moi, je suis céréalier : nous nous répartissons naturellement le travail : nous co-gérons les cultures. Les choix de l'assolement prennent en compte les besoins d'Éric pour son élevage, les prix de vente, les rotations : cultures qui précèdent et qui suivent, le calendrier de travail.
- ◆ On fait le point une fois par an pour chiffrer nos prestations à l'aide du barème d'entraide et régulariser les comptes par soultte d'entraide.

### ETAPES DE LA MISE EN ŒUVRE :

Pour des raisons économiques et sociales, il a été nécessaire de réfléchir à la façon de gagner du temps. J'avais besoin d'aide suite au décès de mon oncle et Éric ne tenait plus tellement à s'occuper de ses cultures pour une question morale (travailler à plusieurs) et économique (baisse des charges de mécanisation).

### CLÉS DE RÉUSSITE :

Il faut faire confiance à son partenaire pour les travaux à réaliser et notamment se fier à nos connaissances mutuelles du terrain.

### POINTS DE VIGILANCE ET LIMITES :

Il est nécessaire de bien s'entendre et de bien communiquer

### MON BILAN, SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

Je l'aurais fait plus tôt !

### APPUIS MOBILISÉS

Nous avons vu ce type d'organisation chez des collègues voisins, ce qui vous a incité à faire de même.



### INTÉRÊTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Le regroupement parcellaire permet :

- ◆ **Une économie de fioul**
- ◆ Un gain de temps, grâce au parcellaire regroupé et à l'utilisation de matériel performant qu'Éric n'aurait pas forcément acquis, qui permet la gestion fine d'un assolement varié, avec des **économies d'intrants** à la clé :
  - Moins de problèmes sanitaires du fait de la variété des cultures, et souplesse d'intervention pour les traitements phytosanitaires me permettant d'intervenir au moment le plus opportun, alors qu'Éric à l'époque devait traiter selon ses disponibilités d'éleveur
  - Introduction de plusieurs légumineuses (luzerne, soja, pois), qui économisent des intrants azotés et constituent d'excellents précédents avant blé
  - Echange de pailles de blé et d'orge aux éleveurs voisins contre du fumier et achat de compost de déchets verts, ce qui me permet de limiter mes achats d'engrais minéraux tout en maintenant un taux de matière organique satisfaisant dans mes sols et d'en favoriser l'activité biologique.
- ◆ Une limitation des risques de superpositions de passages : avec le GPS, je peux paramétrer la coupe automatique de la rampe de pulvérisation.

**Quant à la mise en commun du matériel**, elle nous a permis de vendre une partie du matériel en double et nous utilisons la 2ème moissonneuse pour assurer des prestations extérieures.



### INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX

- ◆ Nos pratiques permettent de limiter nos consommations d'intrants : fioul, azote, produits phytosanitaires.
- ◆ De plus, la diversité de l'assolement est favorable à la biodiversité et l'allongement des rotations favorable à la vie du sol !



### ÇA M'A PLU

- ◆ Travail local en commun qui s'articule bien, confiance en l'autre
- ◆ Echange de connaissances et apport d'expériences

**Contact** : Delphine PARQUIN, Chargée de mission/animatrice à la Chambre d'agriculture du Jura  
03 84 35 14 22

Fiche réalisée dans le cadre du Réseau Rural Régional BFC



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

# FOCUS SUR NOS PRATIQUES

## VALORISATION DE SOUS-PRODUITS DE RÉCOLTE PAR UNE CHAUDIÈRE À CÉRÉALES LOCALE

L'expérience de  
Boris VERNE  
EARL des  
Renouillères (39)



Rationalisation, énergie,  
mise en commun

### MES PRATIQUES :

Mon exploitation est **équipée pour sécher et trier les grains** et a une capacité de stocker 1400 Tonnes de céréales.

Avant, je ne valorisais pas mes déchets de triage (menue-pailles, grains fusariés ou cassés,) je les mélangeais avec le fumier épandu dans les champs. Cependant, cela induisait des repousses. J'ai alors pensé à une **valorisation énergétique locale de ces sous-produits**.

A l'entrée du village, ma famille gère une entreprise de mécanique industrielle où il a été installé une **chaudière à céréales qui valorise mes sous-produits de récolte**. Ils sont brûlés et créent de l'énergie pour chauffer leur entrepôt mais aussi mon bureau et ma maison. Les sous-produits sont emmenés en big-bags.

### CLÉS DE RÉUSSITE

- ◆ Se faire appuyer techniquement dans le choix de la chaudière.
- ◆ Penser sur du long terme.

### POINTS DE VIGILANCE ET LIMITES

- ◆ Attention de ne pas brûler d'oléagineux purs comme le colza car sous cette forme, la combustion est difficilement gérable avec un risque de départ de feu ; il faut les mélanger avec des sous-produits de céréales par exemple.
- ◆ Selon moi, cette pratique est intéressante uniquement pour valoriser les sous-produits ; selon mon éthique les « bonnes » céréales doivent être consommées, pas brûlées.
- ◆ Nettoyer les organes de stockage pour limiter la présence d'insectes.
- ◆ Les sous-produits peuvent être valorisés selon d'autres modalités en fonction des possibilités locales (méthanisation, travail avec d'autres entreprises locales...)

### APPUI MOBILISÉS

Appui technique de l'installateur.

### INTÉRÊTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

- ◆ J'évite les repousses dans mes champs
- ◆ J'économise de l'énergie pour le chauffage de différents locaux.
- ◆ Si on estime la durée d'amortissement de la chaudière à 10 ans, au bout d'environ 4 ans, le surcoût de la chaudière biomasse par rapport à la chaudière fioul est remboursé. La chaudière biomasse devient alors rentable avec un gain de 3 640 euros/an durant environ 6 ans. A noter que la rentabilité est calculée ici avec une consommation annuelle de fioul théorique de 9000L/an; une diminution de cette consommation en fioul augmentera le temps d'amortissement du surcoût. De même, les prix du fuel et des sous-produits peuvent évoluer dans le temps.

Type de chaudière	Fioul (données estimées)		Biomasse (données estimées)	
Coût de la chaudière (aides éventuelles non déduites)	7 000 €		25 000 €	
Coût organe de stockage combustible	6 000 €	cuve à fioul 5000L	1 500 €	
Durée d'amortissement (années "vie" chaud.)	10		10	
Amortissement annuel	1 300 €		2 650 €	
Coût d'entretien annuel	200 €		500 €	
Temps de travail en plus	0		860	(estimé à 20h - tarif entraide)
<b>Combustible :</b>	fioul		Sous Produits	
Prix unitaire :	0,80 €	/ litres	80,00 €	/ To MB
Consommation annuelle théorique :	9 000	litres	30	To MB
Coût annuel combustible :	7 200 €		2 400 €	
Coût annuel	8 700 €		5 550 €	
Energie produite :	84 600	kwh / an	84 600	kwh / an
<b>Prix de revient du kwh :</b>	<b>0,10 €</b>	<b>kwh</b>	<b>0,07 €</b>	<b>kwh</b>
Surcoût de la chaudière			13 500 €	
Charges d'entretien en plus annuel			1 160 €	
Charges de combustible en moins annuel			4 800 €	
Gain annuel			3 640 €	
<b>Temps d'amortissement du surcoût</b>			<b>3,7</b>	<b>an</b>

### INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX

- ◆ Baisse de la consommation en fuel - énergie fossile limitée donc pollution limitée.
- ◆ La chaudière à céréales a autant de rendement qu'une chaudière à fioul (92% de rendement).

### ÇA M'A PLU

Travail avec une entreprise locale.

**Contact :** Delphine PARQUIN, Chargée de mission/animateuse à la Chambre d'agriculture du Jura  
03 84 35 14 22